

Déclaration liminaire C.D.E.N. des Deux-Sèvres du 13 mars 2023

Madame la Préfète,
Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres du C.D.E.N,

Ce début d'année est marqué par une contestation sociale d'une ampleur inédite cette dernière décennie. Samedi dernier, pour la septième fois en moins de deux mois, les Français·es sont à nouveau sorti·es dans la rue pour exprimer leur opposition à ce projet de réforme et pourtant, tard dans la soirée les sénateurs ont voté en sa faveur, au terme d'une procédure doublement accélérée. Mme Borne clame haut et fort avoir œuvré dans la concertation, alors que pendant des mois aucun retour favorable n'a été fait aux demandes de l'intersyndicale, elle aussi unie de manière assez inédite. M Macron, lui, oppose une fin de non-recevoir aux représentants de cette intersyndicale qui demandaient à être reçus, sous prétexte de respect des institutions. Depuis des mois, il s'obstine à opposer la légalité de son élection à la légitimité d'une si forte mobilisation.

Nous regrettons cet élément de langage de la première ministre qui voudrait faire croire qu'il y a eu un réel dialogue social, là où il n'y a eu que dialogue de sourds. Nous sommes très inquiets de l'obstination présidentielle à nier la réalité de l'opposition à cette réforme et à ignorer le bien-fondé des arguments avancés par les partenaires sociaux. Ce mépris des corps intermédiaires, et de la démonstration de l'opposition des travailleurs, a pour conséquence de faire croître le ressentiment. Le président joue un jeu très dangereux, celui qui laisse la place libre aux extrêmes, à l'individualisation de la colère, ce qui est source de danger pour notre Démocratie. Nous espérons Mme la Préfète que vous saurez faire remonter la réalité de ce danger.

Nous espérons aussi que dans le cadre de cette instance vous saurez pratiquer un réel dialogue, de celui qui ne se contente pas de laisser les partenaires parler.

Pour en venir à l'ordre du jour de ce CDEN, la carte scolaire du 1^{er} degré, nous ne pouvons que déplorer de voir appliquée sur notre territoire la politique de l'État qui consiste à privilégier le secteur privé, en général, plutôt que les services publics. Appliquée

à l'éducation nationale cette politique a pour conséquence de laisser la voie libre à l'ouverture de nouvelles écoles privées, mais aussi de n'apporter aucun soutien particulier aux écoles situées dans des secteurs où cette concurrence est fortement déloyale. Cela n'est d'ailleurs pas sans lien avec la réflexion à mener sur les collèges.

Et si on se recentre sur les écoles publiques elles-mêmes, pourquoi ne pas profiter de la baisse démographique pour faire face aux difficultés rencontrées ? L'école, réceptacle de nombreuses difficultés de la société mériterait cette attention. Or, comment envisager d'améliorer le service lorsque textes et budget ont comme principal, si ce n'est unique, objectif de faire des économies ?

Des «postes à rendre »... c'est une entrée dans la construction de la carte scolaire qui n'est pas acceptable pour le Sgen-CFDT Poitou-Charentes puisque cela signifie augmenter les effectifs en fermant des classes pour s'approcher des seuils limites ; toutes les écoles menacées d'une fermeture n'ont pourtant pas des effectifs « légers ».

Cela implique aussi :

- fermer des classes dans des écoles REP qui doivent respecter le seuil de 24 en GS, CP et CE1 au risque d'effectifs vraiment lourds dans les autres niveaux,
- supprimer les postes de PDMQDC , et ceci sans que ce dispositif n'ait jamais été évalué, alors que celui-ci permet de faire l'école autrement, de donner un peu de souplesse dans l'organisation,
- s'interdire d'ouvrir des postes supplémentaires de remplaçant·es alors que les besoins existent, et faire porter ce poids aux collègues qui pallient la carence en surchargeant leurs classes
- ne pas accorder plus de moyens aux dispositifs d'UPE2A et ainsi laisser les collègues pallier un manque de professionnels formés,
- ne pas accorder d'attention particulière aux effectifs des écoles accueillant un dispositif ULIS alors qu'une inclusion de qualité ne peut se faire dans des classes chargées

Tous ces choix ne permettent pas de mener à bien le projet d'école inclusive et émancipatrice pour tous et toutes que défend le Sgen-CFDT. Alors, si mettre en œuvre une « carte scolaire équitable à l'échelle du département », comme nous l'a annoncé Mme la directrice, est une intention louable, nous ne pouvons accepter l'absence de prise en considération des besoins réels. La proposition soumise à avis n'assure pas des conditions de qualité et ne permet pas d'accompagner au mieux et à la hauteur de leurs besoins tous les écoliers et écolières des Deux-Sèvres.